

Salé !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 32

PDF erstellt am: **12.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

« JE VOUS PRÉSENTE

LE CANTON DE VAUD ! »

SAMEDI dernier, le comité d'organisation de la Fête fédérale de musique, à Vevey, est monté à Chexbres, à la rencontre de la bannière fédérale, que lui apportait le comité de Bâle, où fut célébrée la fête précédente.

La Municipalité de Chexbres offrit une collation, fort bien venue, car le soleil était brûlant.

Tandis que les mains fraternisaient, que se vidaient les verres où pétillait le vin doré, M. Marius Lindenmeyer, avocat, président du comité de réception, souhaita en quelques paroles la bienvenue aux Bâlois.

Rendant compte de ce prélude des belles fêtes de Vevey, un de nos confrères a écrit :

« M. Lindenmeyer rappela qu'un magistrat » avait dit un jour — également à l'occasion » d'une fête — à ceux qu'il accompagnait, en » débouchant du tunnel de Chexbres : « Je vous » présente la partie ouest du canton de Vaud ! » » Aujourd'hui, dit aux Bâlois M. Lindenmeyer, » grâce à la création du Vevey-Chexbres, nous » pouvons vous en montrer la partie est et vous » la faire admirer. »

L'évocation de ce souvenir n'est pas tout à fait exacte. Rétablissons les faits.

D'abord, disons que le magistrat en question était Jules Eytel, et la fête, l'inauguration de la ligne d'Oron, en septembre 1862; il y aura donc tout à l'heure juste cinquante ans.

Rappelons un peu ce souvenir, il en vaut la peine. Nous laissons de côté, bien entendu, les discussions regrettables qui avaient précédé la construction de la ligne Lausanne-Fribourg, par Oron.

Le mercredi 4 septembre 1862, les invités à l'inauguration du chemin de fer montaient en wagon à la gare de Fribourg. Leur marche fut triomphale. Douze fois, ils furent arrêtés de Fribourg à Lausanne par des populations enthousiastes, devant des stations ornées de guirlandes, de fleurs, de devises, fêtes par des détonations de boîtes ou de canons, par des musiques, par des hurrahs, des discours, des collations.

A Sivrîez, deux aimables Fribourgeoises présentèrent des rafraîchissements dans les wagons mêmes. Dominées par un zèle très louable, elles se laissèrent emmener malgré elles à Vaudrens, puis de leur plein gré à Lausanne.

A Oron, à Palézieux, des jeunes filles en blanc offraient du vin et des fleurs.

M. Jan, se faisant l'organe des sentiments de la contrée, prononça quelques chaleureuses paroles :

« ... C'est aujourd'hui une belle journée pour » la contrée d'Oron ! C'est aujourd'hui qu'elle » voit s'inaugurer cette œuvre grandiose dont » la réalisation était attendue avec une légitime impatience.

« ... Le chemin de fer d'Oron nous relie plus

» étroitement à nos confédérés de la Suisse » orientale; il est en quelque sorte le trait » d'union entre la Suisse romande et le reste » de la Confédération. Puisse ce nouveau lien » rapprocher toujours plus les populations des » divers cantons, pour travailler en commun à » la prospérité de notre chère patrie !... »

A Palézieux, M. le conseiller d'Etat Duplan, répondant à un discours de M. Duffey, termina en ces termes :

« ... C'est sous la garde de Dieu que nous pla- » çons ce chemin, ces populations, ces wagons » qui traversent la contrée. »

A Chexbres, des délégations des autorités communales de Vevey, de St-Saphorin, de Rivaz, offrirent à profusion des raisins magnifiques, des vins parfaits et, pour les dames qui en assez grand nombre embellissaient le convoi, des glaces.

M. le conseiller d'Etat Paul Ceresole se fait l'interprète de ces délégations :

« Comment se fait-il que, des bords du Lé- » man, les acclamations montent jusqu'à ces » hauteurs pour vous saluer au passage ?

» Pourquoi ceux qui se sont le plus vivement » opposés à l'entreprise colossale que vous avez » accomplie sont-ils ici pour vous féliciter ?

» C'est parce que vous leur avez commandé » l'admiration par votre persévérance, et que » devant ce grand fait accompli, il ne reste plus » place aux haines et aux rancunes; il ne doit » plus y avoir qu'une noble émulation, qu'une » rivalité loyale entre des populations faites » pour se comprendre et pour s'aimer. »

A la sortie du tunnel de la Cornallaz, temps radieux, coup d'œil splendide. L'enthousiasme est débordant; les chants patriotiques éclatent dans tous les wagons.

On s'arrête au-dessus d'Epesses, où les populations sont accourues. Le train s'arrête. Quelques chaleureuses paroles sont prononcées par le colonel Corboz, après quoi, M. Eytel, montant sur une légère ondulation du terrain, s'écrie, au milieu des autorités fédérales, bernoises, fribourgeoises qui l'entourent :

Confédérés, je vous présente le canton de Vaud. Vous le voyez à vos pieds avec ses champs, ses vignes, ses montagnes, son lac ! Son lac ! Si un jour de nouvelles discussions devaient s'élever entre nous, nous les précipiterions dans ses eaux profondes; et si cela ne suffisait pas, nous les noierions dans les flots du vin généreux que produisent ces coteaux !

Ces brèves et éloquentes paroles provoquèrent de chaleureux applaudissements.

A Grandvaux, à la Conversion, vin d'honneur, enthousiasme indescriptible.

A l'arrivée à Lausanne, le canon tonnait, une foule immense entourait la gare, remplissait les avenues, couvrait tous les coteaux voisins.

Au son de toutes les cloches, le cortège se forme, composé de plus de trois mille personnes. Ce n'est qu'avec peine qu'il se fraye un passage au milieu de la foule compacte.

Après avoir parcouru la ville, il se rend sur Montbenon, pour le banquet, qui offrit bientôt le superbe spectacle de 2000 citoyens assis à la même table.

Des discours furent prononcés par MM. Dapples, Fornerod, Berney, Schenk, Eytel, Duplan, Pioda, Von der Weid, Wuilleret, Philippini, Tesse.

La décoration et l'illumination de la ville dépassaient en splendeur, paraît-il, tout ce que qu'on avait vu jusqu'alors. Les personnes qui assistèrent à cette fête et qui vivent encore, assurent même que, depuis, on n'a rien vu d'aussi beau à Lausanne. Peut-être y a-t-il, dans ce jugement, quelque peu d'exagération, qu'expliquent d'ailleurs fort bien le fait que le temps a prêté à ces fêtes le charme particulier des choses passées; le fait aussi que, pour ces personnes, ce sont là des souvenirs de jeunesse; enfin et surtout, le relief tout particulier que leur ont donné les événements politiques dont elles furent l'heureux dénoûment et qui avaient un moment agité si fort le pays.

Mais n'ergotons pas en vain sur des questions d'appréciation, du reste sans importance. Il s'agissait ici de rétablir les paroles exactes d'Eytel, au débouché du tunnel de la Cornallaz. C'est fait !

Salé! — M. Y. a conduit cette année toute sa famille aux bains de mer. Tandis qu'il se promène sur la plage avec le dernier de ses héritiers, celui-ci lui demande :

— Dis, papa, est-ce vrai que l'eau de mer est salée ?

— Tu n'as qu'à goûter, petit nigaud ! Oh ! mais les notes d'hôtels sont plus salées encore.

A MONTREUX ET A JAMAN VERS 1830

VOULANT passer la dent de Jaman, d'où la vue s'étend sur tout le lac Léman, je vins coucher à Montreux, grand et beau village, magnifiquement situé à mi-côte, au-dessus du château de Chillon et non loin de Clarens. C'est la Provence de cette partie de la Suisse; l'exposition en est si heureuse et le climat si doux, qu'on peut voir, dans plusieurs jardins, des figuiers, des lauriers et des grenadiers en pleine terre. Il y existait même, il y a peu de temps, un olivier qui, à la vérité, n'avait pas de fruits. Pendant un hiver que j'ai passé à Genève, où nous avons eu deux pieds de neige, on n'en a eu à Montreux que deux ou trois pouces, qui ont fondu dans les vingt-quatre heures. Aussi les médecins de cette ville et de Lausanne y envoient pour l'hiver ceux de leurs malade dont la poitrine est attaquée ou menacée. Le « creux du Valais » et le fond du lac, vus d'ici, font un admirable effet, qui se modifie à chaque heure de la journée; c'est à ne pas s'en lasser, et j'en ai vécu pour ainsi dire pendant huit jours passés à Montreux, il y a quelques années. Le soir, j'allais voir M. le pasteur Bridel, homme d'esprit, qui connaît à fond tout ce qui a rapport à la Suisse et à son histoire. Je lui dois beau-